



**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT  
N° 06/AONO/C/BFG/SG/CIPM-AI/2021 DU 31/03/2021  
EN PROCEDURE D'URGENCE**

**POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES OUVRAGES D'ART DANS LA  
VILLE DE BAFANG, ARRONDISSEMENT DE BAFANG, DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM,  
REGION DE L'OUEST**

**1. Objet de l'Appel d'Offres.**

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public (BIP) 2021, le Maire de la Commune de Bafang (Autorité Contractante) lance, pour le compte de la Commune de Bafang, un Appel d'Offres National Ouvert relatif à l'Exécution des Travaux **DE CONSTRUCTION DES OUVRAGES D'ART DANS LA VILLE DE BAFANG, ARRONDISSEMENT DE BAFANG, DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM, REGION DE L'OUEST.**

**2. Consistance des travaux.**

Les travaux comprennent notamment :

Travaux mécanisés faisant appel à la haute Intensité d'équipement (HIEQ)

- L'installation de chantier;
- Nettoyage et terrassement
- Assainissement drainage ;
- Signalisation et équipements de sécurité
- Divers.

**3 - Délai d'exécution.**

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de **quatre (04) mois pour**. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

**4 -- Allotissement.**

Les travaux sont constitués en lot unique .

**5-Coût prévisionnel.**

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de : 60 000 000 (Soixante millions) Francs CFA pour le lot.

#### **6-Participation et origine.**

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions aux Entreprises de droit camerounais ayant une expérience avérée.

#### **7-Financement.**

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public 2021.

#### **8-Cautionnement provisoire.**

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie selon le modèle indiqué dans le DAO par une institution financière agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **1 200 000 (Un million deux cent mille)** francs CFA pour le lot, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour le(s) Soumissionnaire(s) n'ayant pas été retenu(s). Dans le cas où le Soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

#### **9-Consultation du Dossier d'Appel d'Offres.**

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat du Maire de la Commune de Bafang dès publication du présent avis.

#### **10-Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres.**

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Secrétariat du Maire de la Commune de Bafang sur présentation de l'original d'une quittance de versement à la recette municipale de Bafang d'une somme non remboursable de **75 000 (soixante quinze mille)** francs CFA.

#### **11-Remise des offres.**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles devra parvenir au Secrétariat du Maire de la Commune de Bafang, au plus tard le **28/04/ 2021 à 12 heures**, heure locale, et devra porter la mention:

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT  
N° 06/AONO/C/BFG/SG/CIPM-AI/2021 DU 31/03/2021  
POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES OUVRAGES D'ART DANS LA  
VILLE DE BAFANG, ARRONDISSEMENT DE BAFANG, DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM,  
REGION DE L'OUEST**

**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

#### **12-Recevabilité des offres.**

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux et en

copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

**Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.** Notamment l'absence de la caution de soumission.

**NB : TOUTE OFFRE PRESENTEE APRES L'HEURE FIXEE NE SERA PAS OUVERTE ET SERA RETOURNEE AU SOUMISSIONNAIRE.**

### **13 - Ouverture des plis.**

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **28/04/2021 à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de Bafang dans la salle de réunions de la Commune de Bafang.

La séance d'ouverture des plis n'est pas publique. Les Soumissionnaires peuvent y assister ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

### **14 - Critères d'évaluation**

#### **1. Critères éliminatoires.**

*Il s'agit notamment:*

- Absence de la caution de soumission,
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée,
- Absence d'un prix unitaire quantifié,
- Note technique inférieure à 70%

#### **2. Critères essentiels.**

Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats porteront sur:

- Situation financière ;
- Expérience ;
- Personnels ;
- Matériels ;
- Visite du site ;
- Présentation de l'offre

préparation de l'offre.

### **15-Attribution.**

L'autorité contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins disante et remplissant, conformément au Dossier d'Appel d'Offres, les capacités techniques et financières requises. Les Soumissionnaires présentant des offres aberrantes (anormalement basses) seront disqualifiés suivant la procédure réglementaire prescrite à savoir l'obtention de l'avis de l'ARMP après avoir au préalable interrogé le Soumissionnaire concerné.

L'attributaire du marché est invité à se présenter dès signature de la décision d'attribution, au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent et sous peine d'annulation de ladite décision d'attribution, au Secrétariat du Maire de la Commune de Bafang pour l'établissement et la souscription de son marché. Faute pour lui de se présenter le marché est attribué au suivant.

**16-Durée de validité des offres.**

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

**17-Renseignements complémentaires.**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat du Maire de la Commune de Bafang dès publication du présent avis.

Fait à Bafang, le **3...1...MARS...2021**

**Copie :**

- MINMAP (pour information);
- ARMP/OU (pour publication et archivage);
- DDMINEPAT (pour information) ;
- DDMINDDEVEL (pour information) ;
- Président CIPM-BFG (pour information) ;
- Affichage ;
- Chrono/Archives.

**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BAFANG**  
(Autorité Contractante)



*Nyankam Anne*